

17 - Régie Autonome Personnalisée - Théâtre Musical Ledoux - Rapport sur l'exercice 2010

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :

1. Les principales caractéristiques de la convention
2. Analyse de la qualité du service
3. Les comptes de la régie
4. Les conditions d'exécution du service public

1. Les principales caractéristiques de convention

Objet de la convention	La Régie Autonome Personnalisée Ledoux met en œuvre le projet artistique et culturel du Théâtre Musical de Besançon ainsi que la gestion du Théâtre Ledoux. La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre
Date de signature de la convention	4 février 2008
Date de fin de convention	31 décembre 2011
Coordonnées du délégataire	Régie du Théâtre Ledoux Place du Théâtre 25000 Besançon
Dirigeants	Président : M. J. L. FOUSSERET Directeur : M. L. BOISSIER

Comme stipulé dans la convention, la Régie a transmis à la Ville un rapport d'activité 2010 ainsi que le compte administratif 2010.

2. Analyse de la qualité du service

La saison 2009/2010 correspond à la seconde année d'exploitation par la Régie.

1.1 La fréquentation

Les saisons artistiques sont de septembre à juin mais les exercices comptables sont en année civile.

Le rapport d'activité est donc présenté sur la base des saisons artistiques.

❖ PROGRAMMATION DU THEATRE MUSICAL

○ NOMBRE DE BILLETS EMIS

Pour la saison 2009/2010, le Théâtre Musical a accueilli 32 379 spectateurs dans le cadre de sa programmation, selon la répartition suivante :

Catégorie de spectateurs	Billets émis 08/09		Billets émis 09/10		Billets émis 10/11		Evolution entre 08/09 et 10/11	
Abonnés (hors -26 ans)	3 596	15 %	5 088	21 %	9 907	31 %	+ 6 311	+ 176 %
Guichet	5 592	23 %	6 413	26 %	7 557	23 %	+ 1 965	+ 35 %
Scolaires / Asso	3 588	15 %	3 609	15 %	4 378	14 %	+ 790	+ 22 %
Jeunes - 26 ans	3 491	15 %	3 603	15 %	5 020	16 %	+ 1 529	+ 44 %
TOTAL PAYANTS TMB	16 267		18 713		26 862		+ 10 595	+ 65 %
Invités	3 883	16 %	3 495	14 %	4 286	13 %	+ 403	+ 10 %
Billetterie partenaires *	3 648	15 %	2 565	10 %	1 231	4 %	- 2 417	- 66 %
TOTAL CUMULE	23 798		24 773		32 379		+ 8 581	+ 36 %

* la billetterie partenaires correspond aux billets émis par d'autres structures (Espace, CDN,...) dans le cadre de spectacles accueillis en commun.

○ ABONNEMENTS

Abonnements	Saison 2008/2009	Saison 2009/2010	Saison 2010/2011	Evolution entre 2008/2009 et 2010/2011	
Nombre d'abonnés	555	1 305	2 049	+ 1 494	+ 269 %
Nombre de billets vendus dans le cadre d'abonnements	3 596	5 088	9 907	+ 6 311	+ 176 %
Moyenne de billets par abonnement	6,5	3,9	4,8	- 1,6	- 25 %

❖ AUTRES ACCUEILS

Répartition globale	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Evolution entre 08/09 et 10/11				
Programmation du Théâtre musical (hors OB)	23 798	55 %	24 773	44 %	27 316	56 %	+ 3 518	+ 15 %
OBFC - Payants	2 533	6 %	2 708	5 %	3 883	8 %	+ 1 350	+ 53 %
OBFC - Invités	1 823	4 %	4 577	8 %	1 180	2 %	- 643	- 35 %
Festival International de Musique	2 773	6 %	7 050	12 %	4 781	10 %	+ 2 008	+ 72 %
Harmonies Municipales	1 399	3 %	1 996	4 %	1 302	3 %	- 97	- 7 %
Autres	10 931	25 %	15 640	28 %	10 302	21 %	- 629	- 6 %
TOTAL	43 257	100 %	56 744	100 %	48 764	100 %	+ 5 507	+ 13 %

En trois saisons, le Théâtre Musical a augmenté le nombre de billets payants de 42 %, pour arriver à un total de 23 000 billets.

L'intégration de la saison de l'Orchestre dans celle du Théâtre Musical a occasionné l'émission de 4 000 billets, ce qui porte le nombre total de billets payants à 27 000 (contre 14 685 en juillet/août).

Par ailleurs, le nombre d'abonnements a dépassé cette saison la barre des 2 000. 23 % ont été établis pour des jeunes ou des étudiants. 63 % sont des nouveaux venus.

La baisse des tarifs (le billet payant moyen est passé de 26 € à 15 € en trois saisons) est largement compensée par l'augmentation de la fréquentation (les recettes de billetterie sont passées de 387 K€ à 418 K€ sur la même période).

2.2 La programmation

L'activité du Théâtre Ledoux a atteint en 2009/2010 un très haut niveau (plus de 105 levers de rideau ou manifestations) dans une seule salle.

2.2.1 La promotion de répertoires spécifiques

Au cours de l'année 2010, le Théâtre Musical de Besançon a approfondi l'exploration de ces genres et répertoires qui fondent aujourd'hui son identité à l'échelle de l'agglomération et de la région franc-comtoise :

- la musique savante
- l'opéra
- le théâtre musical
- la danse.

2.2.2 L'ambition résolue de l'excellence artistique

Cette ambition doit combiner l'ouverture, l'exigence et la diversité des propositions.

Le Théâtre Musical de Besançon entend poursuivre la défense d'un théâtre ambitieux et convoque pour cela des metteurs en scène tels que Olivier Py, Omar Porras, Christophe Rauck, Pierre Guillois, Jean Boillot, Jean-Pierre Larroche, Yves Beaunesne, Benjamin Lazar, Jorge Lavelli, Alfredo Arias, Bernard Lévy.

La distribution des ouvrages combine la découverte de jeunes talents (récital *Tous à l'Opéra* le 9 mai) et l'accueil de chanteurs confirmés (Magali Léger, Barbara Bonney, Marc Mauillon). La mezzo-soprano Isabelle Druet est Didon (Purcell) en octobre.

Les meilleures formations spécialisées (Le Cercle de l'Harmonie, Le Poème Harmonique, Les Cris de Paris, l'Orchestre de chambre Pelléas, le Concert Spirituel, l'Orchestre Les Siècles, l'Ensemble Cristofori, Les Paladins, L'Istanbul Oriental Ensemble, Les Nouveaux Caractères, Les Musiciens du Louvre - Grenoble, l'Ensemble vocal Aedes) garantissent une part de cette ambition artistique.

2.2.3 L'affirmation d'une activité production / coproduction

Le Théâtre Musical de Besançon se donne pour mission de produire ou co-produire des spectacles dans le seul mais vaste champ de la production lyrique (opéra, opéra-bouffe, comédie musicale, théâtre musical).

Pour l'année 2010, cette activité a porté sur huit projets :

- *Abu Hassan* de C.M. von Weber *et autres turqueries* (*)
- *Barbe-Bleue* de Jacques Offenbach (*)
- *Così fan tutte* de Mozart
- *Prima la musica e poi le parole* de Salieri (*)
- *Les Joueurs* et *Le Grand éclair* de Chostakovitch
- *Didon et Enée* de Purcell (*)
- *Cachafaz* de Oscar Strasnoy (création)
- *Phi-Phi* de Henri Christiné (*)

Pour 5 de ces 8 projets (*), le Théâtre Musical de Besançon a pu valoriser la présence en son sein des ateliers de décors et costumes.

2.3 Les partenariats

Le développement soutenu et pérenne de partenariats avec les structures locales et régionales de création et de diffusion se poursuit. A titre d'exemple : Théâtre de l'Espace, Orchestre de Besançon Franche-Comté, Allan, Scènes du Jura, La Rodia.

NB : Les rapports avec l'Orchestre Besançon Montbéliard Franche-Comté :

Le Théâtre Musical de Besançon a proposé d'organiser dès la saison 2010/2011 la complète saison de l'OBFC à Besançon (7 concerts) de façon à ce que d'une part l'OBFC puisse se consacrer pleinement à sa fonction de producteur / diffuseur et que d'autre part la relation au public de l'ensemble soit plus forte et plus lisible (une seule brochure de saison, une seule billetterie, un seul système d'abonnements).

Le bilan de l'activité 2010 du Théâtre Musical de Besançon est très positif et tout à fait conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et la RAP du Théâtre Ledoux.

3. Les comptes de la RAP

3.1 Etats financiers 2010

La Régie autonome du Théâtre Ledoux arrête ses comptes au 31 décembre 2010.

La Régie est soumise aux règles de la comptabilité publique (instruction M14).

Le compte administratif 2010 a été adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 11 mars 2011, il est conforme au compte de gestion.

Chiffres clés :

	2010	2009	Variation 2010/2009
Recettes de fonctionnement	2 339 577,83	2 214 586,42	124 991,41
Dépenses de fonctionnement	2 405 920,53	2 152 167,11	253 753,42
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 66 342,70	62 419,31	- 128 762,01
Report excédent de fonctionnement N-1	189 946,61	127 527,30	62 419,31
Résultat cumulé de fonctionnement (excédent)	123 603,91	189 946,61	- 66 342,70
Recettes d'investissement	86 939,06	82 212,00	4 727,06
Dépenses d'investissement	46 069,50	96 992,45	- 50 922,95
Résultat de l'exercice en investissement	40 869,56	- 14 780,45	55 650,01
Report excédent d'investissement N-1	6 443,33	21 223,78	- 14 780,45
Résultat cumulé d'investissement (excédent)	47 312,89	6 443,33	40 869,56

3.1.1 Compte administratif 2010 - Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 46 069,50 € dont 30 069,50 € de dépenses réelles (diffusion électro acoustique) et 16 000 € de dépenses d'ordre (transfert de la subvention d'investissement en fonctionnement).

Les recettes s'élèvent à 86 939,06 € et sont composées pour 40 000 € de la subvention d'investissement versée par la Ville et 46 939,06 € de recettes d'ordre.

Le résultat cumulé d'investissement 2010 est donc un excédent de 47 312,89 €

3.1.2. Compte administratif 2010 - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement 2010 présente un déficit de 66 342,70 €, auquel s'ajoutent 189 946,60 € de résultat reporté 2009.

Le résultat cumulé est donc un excédent de 123 603,91 €.

• Les dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2010, les mandats émis se chiffrent à 2 405 920,53 €.

Ils sont constitués :

- a. du chapitre 011 - charges à caractère général pour 1 262 965,75 € soit 52 %.
Les contrats de prestations de services représentent la dépense la plus importante du chapitre à savoir 628 000 €. Il s'agit principalement des achats de spectacles. Les deux autres postes importants sont les missions 162 334,96 € et les locations pour 126 993,26 €.
- b. du chapitre 012 - charges de personnel pour 1 066 199,22 € soit 44 %.
- c. du chapitre 65 - autres charges de gestion courante pour 29 816,50 € soit 1 %.
- d. du chapitre 68 - dotations pour 46 939,06 € soit 2 %.

• Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2010, les recettes s'élèvent à 2 339 577,83 €. Elles sont réparties ainsi :

a. Les produits des services 448 904,63 € soit 19 % des recettes de fonctionnement. Ils sont constitués essentiellement des produits de la billetterie pour 317 070,55 €. Les 131 834,08 € restants correspondent aux mises à disposition de personnels aux autres organismes 21 851,85 € et des produits d'activités annexes 109 982,23 € (représentation «Barbe bleue» hors du théâtre bisontin).

b. Les dotations et participations 1 873 771,69 € soit 84 % ainsi réparties :

	2010	Part en %	Rappel 2009
Etat	160 000	9 %	160 150
Région de Franche-Comté	70 000	4 %	60 000
Département du Doubs	20 000	1 %	20 000
Commune de Besançon	1 525 023	81%	1 530 792
Autres (coproductions)	110 000	5 %	92 634
Total des participations	1 873 771,69	100 %	1 863 576

La Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement de 1 525 023 € qui représente 81 % des participations et 80 % des recettes de fonctionnement 2010.

3.2 Rapports financiers avec la Ville de Besançon

Pour permettre à la régie de remplir ses missions, la Ville s'est engagée par une convention d'objectifs et de moyens à garantir :

- des moyens financiers

La Ville alloue une subvention annuelle de fonctionnement, cette subvention est composée :

- d'une subvention de base fixée à 1 525 023 €,
- d'une subvention complémentaire allouée, chaque année.

- des moyens en personnel technique.

La Ville met à disposition de la régie le personnel technique soit 11 ETP. Les salariés sont fonctionnaires de la Ville et sont rémunérés par celle-ci. En respect de la convention, la Régie rembourse à la Ville le coût des agents mis à disposition soit en 2010 : 397 588,30 €.

La convention précise également les conditions d'occupation et d'entretien des locaux :

La Ville met à disposition de la Régie le Théâtre Ledoux, l'atelier de décors, l'atelier de costumes et les locaux de stockage de Chemaudin. Ces locaux sont mis à disposition de la régie à titre onéreux. Le loyer 2010 s'élève à 117 590,72 € TTC.

Le coût des fluides (électricité et chauffage) pris en charge par la Ville est refacturé à la régie. Au titre de 2010, le montant facturé est de 53 605 €.

4. Les conditions d'exécution du service public

4.1 Le personnel

En 2010, le Théâtre Ledoux emploie, pour l'ensemble de ses activités :

- 11 ETP mis à disposition par la Ville de Besançon
- 7 ETP employés par la régie sous contrat de droit public
- des vacataires notamment sur les postes d'accueil.

4.2 Les tarifs

Prix moyen	Saison 2008/ 2009	Saison 2009/ 2010	Saison 2010/ 2011	Evolution entre 2008/2009 et 2010/2011	
Global	14,04 €	12,73 €	13,42 €	- 0,61 €	- 4 %
Payants	17,39 €	15,11 €	15,56 €	- 1,82 €	- 10 %
Hors places 9 €	19,68 €	16,56 €	17,07 €	- 2,61 €	- 13 %

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission de contrôle financier des sociétés liées à la Ville et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

M. LE MAIRE, M. DAHOUI, M. MONNEUR, M. GOVIGNAUX, Mme MICHEL, Mme JOLY, M. DEVESA et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.